

Nous tenons à féliciter le Gouvernement fédéral et Environnement Canada pour son initiative de consultations publiques sur la Stratégie fédérale de Développement durable.

Voici, ci-joints, nos commentaires concernant le thème 2 : **Maintenir la qualité et la disponibilité de l'eau**

- Le texte fait mention des Grands Lacs mais a omis d'inclure le fleuve Saint-Laurent qui est un écosystème unique en son genre. Nous recommandons alors d'ajouter le fleuve Saint-Laurent partout où les Grands Lacs sont mentionnés pour lire « Grands Lacs et fleuve Saint-Laurent »
- Notons que le fleuve Saint-Laurent est parmi les rares grands fleuves qui n'a pas encore une Commission indépendante (comme celle des Grands Lacs) et pouvant jouer un grand rôle dans la gestion intégrée et la concertation des intervenants pour maintenir les eaux en qualité et quantité suffisantes et pour appliquer une approche écosystémique plus soutenue.

Pourtant, il existe de nombreuses instances de concertation et de coordination en Amérique du nord, en Europe, en Asie et en même en Afrique. En voici quelques unes :

- Commission mixte internationale (1909)
 - Commission des Grands Lacs (1955)
 - Commission des pêcheries des Grands Lacs (1955)
 - Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (1978)
 - Commission internationale pour la protection du Rhin (1950)
 - Commission internationale pour la protection du Danube (1998)
 - Agences de bassin françaises (1964)
 - Fraser Basin Council (1997)
 - Mekong River Commission (1995)
 - Nile Basin Initiative (1999)
 - Autorité du bassin du Niger (1964)
 - Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (1972)
 - Murray-Darling Basin Commission (1917)
-
- Qu'attendons-nous pour mettre sur pied une telle commission indépendante (peut porter un autre nom) pour le fleuve Saint-Laurent? Cette commission sera l'aboutissement de la réflexion entreprise à l'intérieur du **Plan Saint-Laurent pour le développement durable sur la gestion intégrée du Saint-Laurent**. Dans ce contexte, il faut consolider les acquis et les organismes dédiés à la gouvernance de l'eau du fleuve Saint-Laurent (ZIPs) tel que proposé dans le document préparé par le Plan Saint-Laurent pour le développement durable dont le Gouvernement Fédéral est partie prenante. Le document est en ligne au :

http://www.planstlaurent.qc.ca/sl_bm/interventions_g/psl/phase_IV/fondements/publications/la-gestion-integree-du-st-laurent.pdf. Il est temps de passer à la mise en application de la gestion intégrée du Saint-Laurent.

- La gestion intégrée du Saint-Laurent et des Grands Lacs concerne, avant toute politique partisane, les citoyens et les intervenants du milieu qui doivent se mobiliser et s'impliquer pour préserver leur environnement et une eau de qualité et de quantité suffisantes.

Pour information :

Hamida Hassein-Bey, directrice générale

ZIP DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

(Zone d'intervention prioritaire de Québec et Ch-Appala.)

Organisme non gouvernemental (1991) ayant son expertise dans la concertation, le développement durable et toute activité reliée à l'environnement du Saint-Laurent et de ses tributaires dans la région

Édifice La Fabrique,
295 boulevard Charest est, bureau 099
Québec (Québec) G1K 3G8
(418) 522-8080
zipquebec@zipquebec.com
www.zipquebec.com